



# Les futurs soldats du feu

Depuis la rentrée et chaque samedi après-midi, 35 jeunes du pays de Montbéliard investissent le Centre de Secours de Sochaux. Ils sont formés au passionnant métier de sapeurs-pompiers.

## La théorie puis... la pratique

La caserne sochaliennne, c'est 38 sapeurs-pompiers, 600 interventions par an dans un secteur qui comprend cinq communes : Vieux-Charmont, Dambenois, Brognard, Nommay et bien sûr Sochaux. Mais le centre de secours de la ville est aussi une formidable pépinière de futurs soldats du feu. Agés de 13 à 17 ans, 35 jeunes suivent des cours dispensés par 14 formateurs. Ils apprennent la théorie du métier, l'historique (saviez-vous que le nom sapeur-pompier date de l'époque de Charlemagne !), les grades et les valeurs (respect du drapeau, des personnes, de l'environnement, ...).

Au terme de la première année, place à la pratique dans la cour de la caserne. Les élèves découvrent et manipulent les lances à incendie, le matériel d'extinction et les fameux « nœuds » de sauvetage. « Nous organisons, par exemple, des séances de sauvetage au Fort Lachaux au dessus d'un vide de 10 mètres » explique le Lieutenant Christian Prost. Autre exercice de simulation spectaculaire : sortir des gens d'un immeuble avec un lot de sauvetage, un harnais muni de corde et mousquetons. « Ici, on ne travaille pas avec des playmobils mais avec du vrai matériel » poursuit le chef de centre.



Jeunes sapeurs-pompiers pendant un exercice de réanimation



Jeunes sapeurs-pompiers au Cross de Valdahon



Fanny Benoit et son père

## Un nouveau souffle

« Le décret du 28 novembre 2003 permet aux jeunes de devenir sapeurs pompiers dès l'âge de 16 ans et non plus 18 ans » explique d'adjudant Pierre Louis Poyet. Au bout de 3 ans de formation, les élèves passent un Brevet d'Etat National et une visite d'incorporation, ils peuvent alors enfilet l'uniforme.

Fanny Benoit de Sochaux fait partie de la dernière promotion arrivée en septembre. Pour elle, soldat du feu c'est héréditaire : « Mon père est sapeur-pompier, caporal chef, il m'a transmis sa passion lorsque j'étais toute petite » explique la jeune fille de 14 ans. A son premier contrôle, elle a reçu la note de 15,5 sur 20. Encourageant pour la jeune sochaliennne bien décidée à faire de sa passion un métier ... comme papa.

## Sochaux le dit avec des fleurs !

Difficile de faire mieux ! Pour le Doubs et les villes de 3 051 à 5 000 habitants, Sochaux a reçu le 1<sup>er</sup> prix du dernier Concours des Villes et Villages fleuris. « 180 foyers participants y ont contribué » souligne Laurent Martin, adjoint chargé de l'environnement. Mais d'autres récompenses sont tombées pour Sochaux.



L'ensemble des lauréats du Concours des Villes & Villages Fleuris de Sochaux

### Les sochaliens récompensés

**Maisons fleuries :** Jeanine Gavillot, Marcelle Bourbon, Lekbir Ouargoute, René Picard, Pierre Perret.

**Fenêtres fleuries :** Gisèle Kolwaski, Elie Beringer, Franco Ioanni, Adolphe Offner, Denis Benoît.

**Balcons fleuris :** Paulette Dumont, Jocelyme Munier, Rocío Moreno, Anna Chevalier, Léa Muller.

Chaque lauréat s'est vu offrir un bouquet et 2 places de spectacle de la MALS.

### Le centre de Loisirs et... le Musée Peugeot honorés

Convier les enfants de la ville à la campagne, c'est l'une des vocations du centre de loisirs de Charquemont. Les élèves de la classe de CP de l'école du Centre lui ont bien rendu : en fleurissant toute sa devanture, ils ont permis à l'établissement de décrocher le 1<sup>er</sup> prix de la catégorie «centre de loisirs».

Le Musée de l'Aventure Peugeot, pour son inspiration florale en fonction des saisons, ses belles haies, ses tulipes, a lui aussi été plébiscité dans sa catégorie.

Le Concours des Villes et villages fleuris sera évidemment reconduit. Les bulletins de participations seront disponibles en mairie courant mars - avril 2004 et également distribués dans ce journal.



Le Musée Peugeot plébiscité dans sa catégorie.  
De gauche à droite : Aimé Mougeon, Maire de Sochaux ; Gérard Maquis, (Directeur du Musée Peugeot) ; Michel Besançon (Responsable des Services techniques généraux du Musée Peugeot) et Laurent Martin (Adjoint chargé de l'environnement à Sochaux).

## L'Allan, bientôt une zone active

*Dans les années 80, l'Allan a été détourné vers la Savoureuse pour favoriser l'aménagement du site PSA de Sochaux. Depuis, l'ancien lit de la rivière a laissé 5 hectares à l'abandon. La municipalité a lancé une réflexion pour exploiter ce terrain vague. Non loin de là, des jardins familiaux vont sortir de terre cette année. Les premiers coups de pelles sont en cours.*

### 34 parcelles pour jardiner

Après la réalisation des Vergers de l'Allan l'an dernier, les jardins familiaux vont bientôt voir le jour non loin de là. Entre le Foyer Amat et l'école des Chênes, 34 parcelles d'un are chacune (100 m<sup>2</sup>) « sont parties comme des petits pains ! » explique Laurent Martin, l'adjoint chargé de l'environnement.

Les heureux bénéficiaires pourront cultiver leur terre dès le second semestre 2004. Après plusieurs mois d'attente, la sous-préfecture du Doubs a finalement donné son accord le 17 novembre dernier concernant l'implantation de cabanons.

Le projet a donc été bloqué. Construits au milieu des jardins, ils serviront d'abris pour les outils. Jardins familiaux et cabanons, le coût total des travaux est évalué à 180 000 euros.



### **Un groupe au travail :**

*Une commission municipale Environnement Sport Loisirs a été mise en place pour réfléchir sur l'avenir de cette Zone de l'Allan. La première réunion s'est tenue le 1<sup>er</sup> décembre dernier. L'objectif est de ne pas laisser la zone à l'abandon pour éviter le retour des terrains vagues.*

*Un catalogue non hiérarchisé des activités souhaitées a été évoqué par les participants dans divers domaines : sports, loisirs et environnement.*

*Cette liste va permettre d'instruire le schéma directeur de l'aménagement. Le conseil municipal jugera de la faisabilité ultérieurement.*

*L'objectif étant d'accroître l'utilisation de ces zones par les habitants de Sochaux. Dans l'immédiat, une demande va être faite pour établissement d'un plan de géomètre. D'autres réunions sont prévues en 2004. Tous les projets devront évidemment être validés par le conseil municipal.*



### **Une zone à projets**

La zone de l'Allan ne renferme qu'une certitude. « C'est une zone non constructible dicit le PPRI, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation » précise Hubert Ripamonti, 1<sup>er</sup> adjoint.

Pas de logement possible donc à cet endroit mais des projets dans le domaine des loisirs pourraient voir le jour. C'est la tendance qui s'inscrit dans un projet global de restructuration.

La mutation des équipements voisins le montre. La restructuration de la piscine plein air l'an dernier en est une parfaite illustration. La zone de l'Allan doit vivre à l'image des complexes sportifs qui l'entourent comme le Parc des Sports.



## L'offre DOJO



**S**ous l'impulsion de sa très dynamique présidente Nadine Romary, et relancé il y a une dizaine d'années par Hubert Ripamonti, son actuel vice-président et par ailleurs 1er adjoint de la ville, le DOJO sochalien joue à fond la carte pédagogique dans le domaine des arts martiaux

### Une compétence sans faille

Les innombrables tapis posés sur le parquet de la Halle des Sports témoignent de la belle santé des arts martiaux à Sochaux. Exemple, le judo qui rassemble une centaine d'adhérents, une discipline qui peut se pratiquer dès 5 ans.

« Ici, on pratique les arts martiaux en toute sécurité avec

une formation digne de ce nom avec la présence de professeurs brevetés d'Etat » rapporte Sébastien Vauthier, secrétaire du DOJO.

Le DOJO propose aussi des disciplines moins connues mais aussi prisées : 130 personnes fréquentent l'activité Ju-Jitsu : un mélange qui allie la technique du judo en corps à corps et les attaques de karaté dans les bras et les jambes.

### Horaires DOJO - Halles des Sports

**Judo** : Mercredis de 14h à 17h pour les 5-7 ans, de 15h à 16h pour les 7-10 ans, de 17h30 à 19h pour les 10-14 ans. Les adultes ont rendez-vous chaque jeudi de 19h à 20h30

**Ju-Jitsu** : du lundi au vendredi de 18h30 à 20h15 pour les adultes, le samedi de 14h à 15h pour les adolescents.

**Self-défense féminine** : le mercredi de 19h à 20h30

**Pour de plus amples renseignements, téléphoner au 03.81.94.36.44 ou 03.81.95.32.41**

